

ÉCOLE JEAN-LEMAN

Projet de procès-verbal de la sixième séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Jean-Leman, tenue le 25 mai 2022, via la plateforme TEAMS.

PRÉSENCES

Présent	Absent		Présent	Absent		
	x	Mina Moussa	parent	X	Aude Gilone	enseignante
	x	Valérie Bernier	parent	X	Valérie Broquet	enseignante
X		Mia Adam	parent	X	Gaétan Bonneau	enseignante
X		Émilie Poirier	parent	X	Elsa Teodoro	enseignante
	x	Guy Fortin	parent	X	Céline Lacourse	p. de soutien
X		Emmanuelle Tardif	parent	X	Rachel Poirier	SDG
X		Émilie Blais, parent suppléant		X	Isabel Girard	enseignante
	X	Thérèse Gatien	membre de la communauté	X	Sylvie Beauchemin	directrice
				X	Suzanne Gonsalves	dir. adj.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Ouverture de la rencontre à 19 h 15

2. NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE

RACHEL POIRIER est nommée secrétaire.

3. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est adressée de la part du public.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

21-22.277

Mia Adam, présidente du C.É., fait la lecture de l'ordre du jour du 25 mai 2022.

IL EST PROPOSÉ PAR Émilie Poirier, membre du conseil d'établissement, d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 AVRIL 2022 ET SUIVIS

21-22.278

Mia Adam, présidente du C.É., présente le procès-verbal du 28 avril 2022.

IL EST PROPOSÉ PAR Valérie Broquet, membre du conseil d'établissement, d'adopter le procès-verbal du 28 avril 2022.

Suivis :

5.1 Point 6.8 : Consultation des parents

Aucune proposition de consultation n'est suggérée.

IL EST PROPOSÉ que l'assemblée générale des parents pourrait être un moment opportun afin de consulter ces derniers.

Proposition adoptée par Valérie Broquet

5.2 Point 6.9 : Consultation des élèves

IL EST PROPOSÉ PAR Valérie Broquet qu'une consultation pourrait avoir lieu concernant la fête de la rentrée auprès du conseil étudiant. Mme Broquet transmettra la liste des questions auprès du comité de la part des membres parents du CÉ. Mme Adam contactera les parents afin de peaufiner un questionnaire avec eux.

Proposition adoptée par Mme Émilie Poirier

5.3 Point 3 : Plan pédagogique numérique

Mme Beauchemin présente le plan (voir document joint). Un peu plus de 10 000 \$ ont été investis dans l'achat d'appareils et d'accessoires technologiques pour nos élèves.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. DOSSIERS MENANT À UNE PRISE DE DÉCISION

6.1. ADOPTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT INCLUANT LE C.É. ET L'INVESTISSEMENT 2022-2023

21-22.279

Mme Beauchemin nous présente le budget équilibré et répond aux questions des membres. Plusieurs mesures se sont ajoutées par le ministère donc, malgré la baisse de clientèle (29 classes au lieu de 30), nos revenus seront à la hausse.

Deux campagnes collectives de financement devraient avoir lieu en l'an 2022-2023 (marathon de lecture et course Jean courage).

Le gouvernement n'a pas donné d'information concernant les dépenses liées à la Covid.

IL EST PROPOSÉ PAR Valérie Broquet que le budget 22-23 soit adopté

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.2. ADOPTION DES PROPOSITIONS D'ACTIVITÉS DE FINANCEMENT 22-23

21-22.280

IL EST PROPOSÉ par Aude Gilone que les 2 activités de financement soient reconduites : le marathon de lecture et la course Jean-courage.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.3. APPROBATION DES ACTIVITÉS NÉCESSITANT UN CHANGEMENT À L'HORAIRE QUOTIDIEN OU UN DÉPLACEMENT À L'EXTÉRIEUR DES LOCAUX DE L'ÉCOLE 21-22.281

IL EST PROPOSÉ PAR Elsa Teodoro d'approuver les activités éducatives présentées (voir les documents joints) :

- Plage récré-o-parc à vélo
- Activité scientifique au Mont St-Grégoire

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.4. ADOPTION DES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU SDG 22-23

21-22.282

Rachel Poirier présente un ajout aux règles adoptées le 26 janvier dernier du service de garde 2022-2023.

IL EST PROPOSÉ PAR Valérie Broquet d'adopter l'ajout aux règles du service de garde 2022-2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.5. ADOPTION DU VOLET FINANCIER DU SDG 22-23

21-22.283

À la suite de la production du budget initial du SDG et à l'augmentation des salaires des employés du SDG, il serait judicieux d'augmenter les frais de garde de 0,10 \$ pour la période du midi.

IL EST PROPOSÉ PAR Émilie Blais d'augmenter les frais du SDG sur la période du dîner de 0,10 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.6. CONCLUSION DES CONTRATS DES VÊTEMENTS D'ÉDUCATION PHYSIQUE 21-22.84

M Gaétan Bonneau explique pourquoi il est important que les élèves aient une tenue spécifique. Il est difficile de contrôler les élèves qui se changent ou non.

Le chandail gris et le short noir sont requis et assurent un suivi d'hygiène.

Le parent a le choix d'acheter avec la firme proposée ou fournir à leur enfant leurs propres vêtements.

IL EST PROPOSÉ PAR Aude Gilone de présenter aux parents la compagnie Enfin sport mode, inc. pour commander les vêtements d'éducation physique.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.7. POUVOIR D'INITIATIVE -RECOMMANDATION EN LIEN AVEC LA SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE 21-22.285

Un suivi est présenté par Mme Émilie Poirier. Il n'y a pas eu de rencontre entre les membres du comité ad hoc.

Mme Adam a eu accès à la version abrégée du plan de mobilité durable. Dans le plan d'action, sept actions sont mises en place afin d'assurer des zones scolaires sécuritaires et propices à des déplacements actifs.

Puisque l'information n'est pas complète, il est suggéré que le conseil d'établissement demande d'avoir le document complet et qu'elles sont les actions qui seront mises en place.

1. IL EST PROPOSÉ PAR Valérie Broquet qu'un parent du comité ad hoc se présente à une rencontre de la ville en personne, en tant que citoyen dans le but de poser des questions sur les actions proposées. Il est aussi opportun de contacter la conseillère du quartier.
2. IL EST PROPOSÉ PAR Mme Tardif qu'une demande d'accès à l'information soit reçue par M. Fortin si le délai de 10 jours n'est pas respecté. De plus, les membres mentionnent qu'il est important de garder de bonnes relations avec la ville de Candiac.
3. IL EST PROPOSÉ PAR M Fortin que le CÉ envoie une demande d'appui à la ville.

La 2^e proposition est ADOPTÉE À MAJORITÉ

7. DOSSIERS D'INFORMATION

7.1. MOTS DES PARENTS

7.1.1. Recommandation de la mise en place d'un OPP pour 22-23

À Jean-Leman, il n'y a pas d'OPP. Cet organisme de participation des parents pourrait permettre que les projets puissent avancer un peu plus. Ceci permettrait que d'autres parents

que ceux du CÉ s'impliquent à l'école. Mme Adam recommande de mettre sur pied cet organisme lors de la prochaine assemblée générale en septembre prochain.

7.1.2. Recommandation en lien avec la mise en place d'un pédibus/trottibus pour 22-23

Mme Adam préparera un texte pour la prochaine parution de l'Info-parents de notre école.

7.1.3. Consultation en lien avec la date de l'assemblée des parents (septembre 2022)

Demande auprès des parents afin de vérifier la date des inscriptions à la ville afin de ne pas prévoir notre réunion au même moment.

7.3. Mot du SDG

Toujours une grande fierté d'avoir une équipe axée sur la pédagogie.

7.4. Mot de la représentante de la communauté (2 min) 7.4.1.

Mme Gatien remercie tout le monde de leur dévouement.

7.5. Mots des enseignants (2 min) 7.5.1. Jour de la Terre (madame Elsa)

Les élèves ont ramassé plus de 3 sacs de poubelle.

7.6. Mot de la direction

Tout a été dit, merci à tous.

7.7. Correspondance 7.7.1. Correspondance du ministre : Le saviez-vous ?

Mme Adam nous invite à lire le tout.

7.8. Dépôt de documents 7.8.1. Le saviez-vous : Budget annuel de l'établissement

8. Autres sujets

9. Date de la prochaine rencontre : Mercredi 15 juin 2022 à 19 h en présentiel.

10. Levée de la séance PROPOSÉE PAR Gaétan Bonneau à 21 h 21-22.286

Mia Adam
Présidente

Sylvie Beauchemin
Directrice